



ALGERIE TELECOM – SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DE TELECOMMUNICATION
RELIZANE

Réf : AT/ DOT 48/SDT/DRT/N°600/2024

Relizane le : 18/08/2024

A

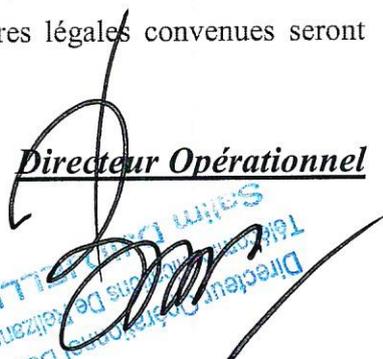
Monsieur le gérant de l'entreprise « BOUSSEROUEL ZINEB »
Demeurant à : CITE MOHAMED BOUDIAF ZEMMORA RELIZANE.

OBJET : MISE EN DEMEURE N°02

Dans le cadre de l'exécution du contrat N°85/2024, ayant pour objet la réalisation d'une infrastructure passive multitubulaire d'accueil de câble à fibres optiques (LOT N°01 : LIAISON FO MSAN NAFTAL ET LES SALINES - MS OUED JEMAA), et suite à l'ordre de service démarrage des travaux N° 113/2024 du 02/06/2024 ; Il a été constaté que les travaux avancent à un rythme trop lent par rapport au planning de réalisation ce qui a entraîné un retard considérable pour la réception provisoire du projet malgré la première mise en demeure du 31/07/2024, les orientations et les instructions données lors de l'installation du chantier.

Comme mentionné précédemment, nous, maître d'ouvrage du projet vous adressons cette deuxième mise en demeure afin d'intensifier les travaux et de renforcer le chantier avec les moyens matériels nécessaires dans un délai maximum de huit (08) jours et de respecter toutes les dispositions contractuelles, et strict respect des normes de qualité et de conformité aux spécifications techniques. En cas de non-réponse, les procédures légales convenues seront appliquées à votre encontre.



Directeur Opérationnel

Sahim Boudiaf
Directeur Opérationnel Des
Télécommunications De Relizane